DIAMANT

Donnez de l'éclat à vos investissements

■ FCP à formule, garanti en capital ■ Agréé par l'AMF le 08/03/2005 ■ Éligible à l'assurance-vie

Adequity
l'innovation en actions.

SG
CORPORATE &
INVESTMENT BANKING

GROUPE SOCIETE GENERALE

La Sélection Diamant
performance & visibilité

1 Dès la première date de constatation annuelle, la Sélection Diamant est mise en œuvre : Diamant détermine la valeur de l'action ayant le plus progressé depuis l'origine et lui attribue une valeur minimum de **160 %** de sa valeur initiale.

Ce niveau minimum de 160 % est conservé jusqu'à l'échéance pour cette action dans le calcul de la performance du portefeuille.

2 La Sélection Diamant se répète chaque année jusqu'à l'échéance : à la 12e et dernière date de constatation annuelle, sur les 24 actions du portefeuille, 12 actions sont ainsi retenues à un niveau minimum de 160 %.

Les 12 actions restantes bénéficient d'une protection à la baisse : elles sont retenues à l'échéance à un niveau minimum de **60 %** de leur valeur initiale.

Diamant offre, par construction, un remboursement minimum garanti de **110 %**[2] à l'échéance de 12 ans (soit un taux actuariel brut annuel minimum de 0,80 %).

1 PRÉCISION

Si la valeur de l'action la plus performante depuis l'origine est inférieure à 160 %, elle est automatiquement rehaussée à 160 %. Autrement, elle sera retenue à son niveau constaté.

action la plus performante	valeur constatée	valeur retenue
cas 1	125 %	160 %
cas 2	185 %	185 %

2 ZOOM À L'ÉCHÉANCE

12 actions ont une valeur minimum de 160 %.
12 actions ont une valeur minimum de 60 %.
Une garantie en capital de 110 %[2] à l'échéance.

Le cliquet de la performance maximale
pureté & transparence

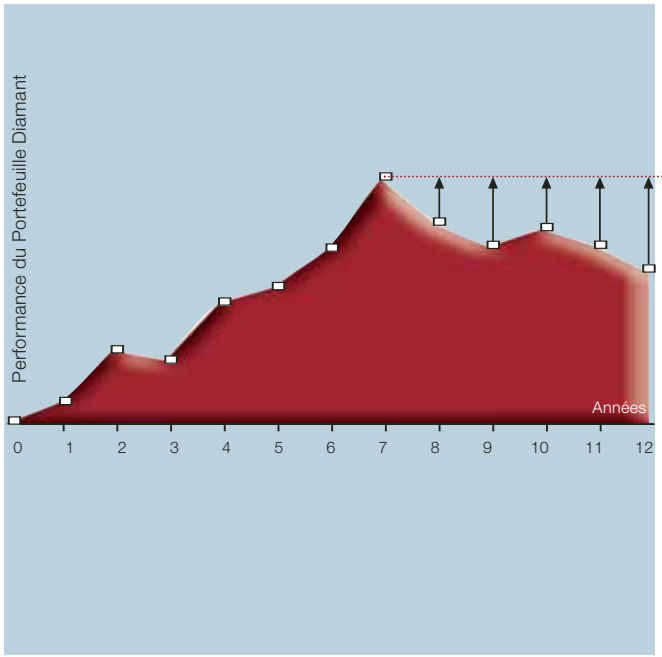

Chaque année, on enregistre la performance du portefeuille compte tenu de la Sélection Diamant : c'est le **"Portefeuille Diamant".**

À l'échéance, l'investisseur reçoit[1] :

100 % de son capital initial

+

100 % de la plus haute performance du Portefeuille Diamant enregistrée lors des 12 dates de constatation.

1 Hors frais et fiscalité applicables au cadre d'investissement
2 Sous déduction des commissions de souscription

> L'objectif de Diamant est d'offrir à l'échéance de 12 ans[1], 100 % du capital initialement investi augmenté de **100 % de la meilleure performance** du portefeuille issu d'un processus de sélection appelé **"Sélection Diamant"**.

DIAMANT

Donnez de l'éclat à vos investissements

L'éloge de la diversité

24 actions ont été sélectionnées pour leur solidité financière et leur potentiel de croissance. Ces sociétés comptent parmi les leaders de leurs secteurs et répondent à un double objectif de diversification : sectorielle et géographique.

14 actions européennes
ABN AMRO Holding, Akzo Nobel, British American Tobacco, DaimlerChrysler, Iberdrola, UPM-Kymmene, Suez, UniCredito Italiano, Enel, Unilever, ING Groep, UBS, Swisscom, Nestlé

5 actions américaines
Bristol-Myers Squibb, Consolidated Edison, General Motors, Procter & Gamble, SBC Communications

5 actions japonaises
Kirin Brewery, Takeda Pharmaceutical, Tokyo Electric Power, Toyota Motor, Seven-Eleven Japan

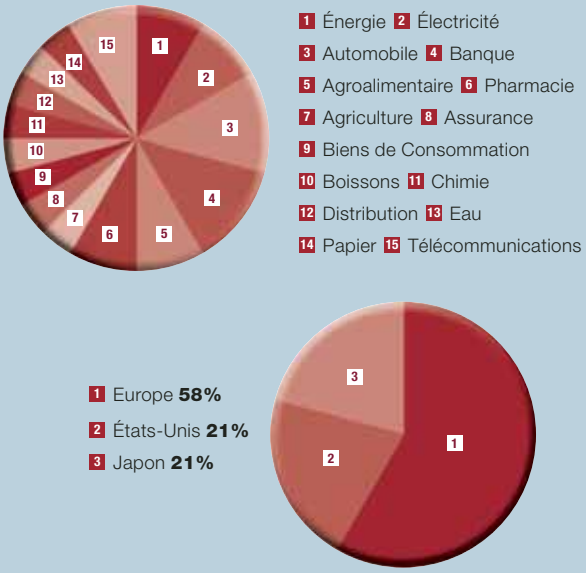

questions & réponses

Quand souscrire ?
Les souscriptions restent possibles à tout moment après le 30 juin 2005. Les conditions diffèrent cependant car le fonds évolue en fonction des marchés financiers. Chaque part du fonds peut alors être souscrite à la Valeur Liquidative (VL) du moment, supérieure ou inférieure à la Valeur Liquidative de Référence (VLR).
Il est à noter que pour bénéficier pleinement des garanties et performances offertes par Diamant, **les souscriptions doivent être reçues avant le 30 juin 2005.**

Est-il possible de sortir de Diamant en cours de vie ?
Le FCP Diamant est construit dans la perspective d'un investissement sur la durée totale de la formule et donc d'une sortie sur la base de la valeur liquidative garantie du 30 juin 2017. Une sortie du FCP à une autre date s'effectuera à un prix qui dépendra des paramètres de marché ce jour-là. Le souscripteur prend donc un risque en capital non mesurable a priori s'il est contraint de racheter ses parts en dehors de la date prévue (soit le 30 juin 2017). Cependant, l'investisseur peut sortir du FCP à tout moment à la Valeur Liquidative correspondante **sans frais de sortie anticipée.**

Comment se valorisera Diamant en cours de vie ?
La durée de placement recommandée est de 12 ans. D'ici à l'échéance, la valeur liquidative du fonds évoluera en fonction des paramètres de marché, et plus particulièrement en fonction du cours des actions, de la volatilité et des taux d'intérêt.

tout savoir

Période de lancement
Jusqu'au 30 juin 2005

Date d'échéance
30 juin 2017

Valeur Liquidative d'origine
99,56 %

Valeur Liquidative de Référence
100 EUR au 30 juin 2005

Périodicité de la Valeur Liquidative
Quotidienne

Commission de souscription
4,5 % maximum

Commission de rachat
Néant

Frais de gestion
1,2 % TTC maximum de l'actif net

Éligibilité à l'assurance-vie
Oui

Société de gestion
Lyxor International Asset Management

Dépositaire
Société Générale

Code ISIN
FR0010170472

Objectif de gestion

L'objectif de gestion du FCP Diamant (le «FCP») est d'offrir au porteur, à l'échéance du 30 juin 2017, une valeur liquidative égale à :

(i) La Valeur Liquidative de Référence correspondant à la valeur liquidative du 30 juin 2005, ci-après appelée VLR (hors commission de souscription)

(ii) augmentée de la plus haute performance d'un portefeuille de 24 actions internationales, enregistrée lors de douze dates de constatation annuelle. Ce portefeuille est soumis à un processus de sélection (appelé "Sélection Diamant") qui consiste en :

- déterminer à chaque date de constatation annuelle, l'action ayant le plus progressé depuis l'origine, et conserver pour le calcul de la performance du portefeuille, cette valeur jusqu'à l'échéance, à un minimum de 160 % par rapport à sa valeur d'origine. Ainsi, sur les 24 actions du portefeuille, 12 actions ont une valeur minimum de 160 % à l'échéance.
- à la dernière date de constatation, pour les 12 actions dont la valeur n'a pas été conservée, retenir une valeur minimum de 60 % par rapport à leur valeur d'origine pour le calcul de la performance du portefeuille.

Ce processus de sélection du portefeuille permet ainsi d'obtenir une performance minimale de 10 % à maturité. La valeur minimum de remboursement offerte au porteur est alors de 110 % le 30 juin 2017, hors commission de souscription (soit un taux actuariel brut annuel minimum de 0,80 %).

Synthèse des avantages et des inconvénients du FCP pour le porteur

INCONVÉNIENTS

- La garantie en capital ne bénéficie qu'aux porteurs qui ont souscrit leurs parts avant le 30 juin 2005 et qui les conservent jusqu'à l'échéance.
- Chaque année, la valeur de l'action la plus performante est conservée jusqu'à maturité : toutes les hausses successives potentielles ne sont donc pas retenues.
- La performance du portefeuille d'actions dans le cadre de la formule étant calculée hors dividendes, le porteur ne bénéficiera pas des dividendes attachés aux valeurs qui le composent.

AVANTAGES

- Participation à hauteur de 100 % de la plus forte performance d'un portefeuille de 24 actions.
- Chaque année, conservation de l'action la plus performante à une valeur minimum de 160 % par rapport à sa valeur d'origine : sur les 24 actions du portefeuille, 12 actions ont une valeur minimum de 160 % à l'échéance.
- À la dernière date de constatation annuelle, les 12 actions restantes sont retenues au minimum à 60 % de leur valeur d'origine.
- Protection du capital à maturité à hauteur de 110 % de l'investissement initial par construction de la formule (hors commission de souscription, soit un taux actuariel brut annuel minimum de 0,80 %).

Caractéristiques complètes dans le prospectus simplifié ci-joint, visé par l'AMF
Société Générale n'agit pas en tant que conseiller et ne peut être tenue responsable des conséquences financières ou de quelque autre nature que ce soit, résultant de la souscription ou de l'acquisition de ce produit. Les investisseurs devront procéder à leur propre analyse des risques et devront consulter préalablement leurs propres conseils juridiques, financiers, fiscaux, comptables ou tout autre professionnel.

Adequity
DEAI/COM
Tour Société Générale
17 cours Valmy
92987 Paris–La Défense CEDEX

01 42 13 54 31
www.adequity.fr

SG
CORPORATE &
INVESTMENT BANKING

REF (A) 704836 – INFO/PLT/IMP – 011923 – 01/2005